



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Département des finances, des institutions et de la santé
Service de la consommation et affaires vétérinaires

Departement für Finanzen, Institutionen und Gesundheit
Dienststelle für Verbraucherschutz und Veterinärwesen

SERVICE DE LA CONSOMMATION



AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

PRELEVEMENT D'UN ECHANTILLON D'EAU
V 1.1

MANIERE DE PROCEDER AU PRELEVEMENT DE L'ECHANTILLON

1. MANIPULATION DE LA BOUTEILLE

La bouteille stérile, servant au prélèvement de l'échantillon, doit être manipulée avec beaucoup de précaution. La bouteille ne doit rester ouverte que pour le temps du remplissage.

2. NETTOYAGE ET DESINFECTION

Le robinet ou tuyau d'écoulement, utilisé pour la prise d'échantillon, sera soigneusement nettoyé par frottage à l'aide d'un tampon d'ouate imbibé d'alcool, puis flambé à son embouchure.

3. PRELEVEMENT AU ROBINET

1. Laisser couler l'eau le plus fortement possible pendant 5 minutes environ.
2. Régler un mince filet d'eau et laisser couler ainsi pendant 10 minutes.
3. Sans changer le débit, prélever un échantillon.

4. PRELEVEMENT A LA SOURCE

- Pour les prélèvements à la source, l'endroit de la prise d'échantillon doit être aménagé 2 jours à l'avance.
- Remplir le flacon le plus rapidement possible, en dirigeant le goulot du côté de l'arrivée d'eau.

5. PRELEVEMENT DANS UN RESERVOIR

Pour les prélèvements dans un réservoir, ouvrir la bouteille et la plonger dans l'eau à environ 15 cm de profondeur en maintenant la bouteille horizontalement, avancer jusqu'à ce qu'elle soit remplie. (La main doit rester à l'arrière de la bouteille).

6. REMARQUES

- 6.1. La bouteille d'échantillon
 - a) sera remplie jusqu'à 1 cm du bord supérieur afin de pouvoir agiter le contenu;
 - b) doit parvenir au Service de la consommation le jour même du prélèvement;**
 - c) aura son étiquette remplie convenablement.
- 6.2. Si l'on désire aussi l'analyse chimique de l'eau, le prélèvement se fait dans une bouteille ordinaire de 1 litre, propre, rincée plusieurs fois avec l'eau à analyser.

EXPEDITION DES ECHANTILLONS

I M P O R T A N T

Les emballages sont isolés et réfrigérés pour permettre l'envoi d'échantillons d'eaux dans de bonnes conditions.

La réfrigération empêche la prolifération des germes, ainsi les résultats correspondent à la qualité de l'eau au moment du prélèvement.

Aussi nous vous prions de suivre les instructions suivantes :

- Le bloc de glace doit être mis au congélateur pendant 8 heures au moins à une température de -18 °C, dès réception.
- **Les échantillons doivent être :** (voir instructions de prélèvement):
 - ⇒ **prélevés en fin de journée** et stockés au frigo, à une température de maximum de +4 °C pendant la nuit
 - OU**
 - ⇒ **en début de matinée**

**Pas de prélèvements le vendredi et les veilles de fêtes !
Les échantillons qui nous parviennent le vendredi après-midi
ne peuvent plus être analysés !**

Pour expédier :

- Mettre le bloc de glace congelé avec l'échantillon dans le carton, bien ficeler et l'expédier **par express** (par **express de nuit** pour les lieux éloignés) à l'adresse suivante :

**Service de la consommation
Section microbiologie
Rue Pré d'Amédée 2
1950 SION**